

**PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 novembre 2019**

Celui-ci s'est réuni au lieu ordinaire des séances, après convocation du 20 novembre, sous la présidence de M. Michel COLLETAZ, Maire d'Izernore

Étaient présents :	Mrs Michel COLLETAZ, Jacques LAMY, Jean-Claude LAURENT, Mme Sylvie COMUZZI, M. Jean-Pierre BARDE, Mme Christiane MAURON, M. Henri BOISIER, Mme Françoise DESMIDT, M. Raymond JOYARD, Mrs Michel MOINE, Daniel ANSELMETTI, Mmes Laurence SANCHEZ-ROL, Edda GRASSET, Marie-Josèphe DUPUIS, M. Xavier BOSSAN, Mmes Sandrine MATHIEU, Mme Peggy SAINT-JEVEINT, Cécile PERRET
Excusés :	M. Jean-Louis PECHOUX,
Pouvoirs :	M. Jean-Louis PECHOUX à M. Henri BOISIER
Secrétaire de séance :	Mme Françoise DESMIDT

Ouverture de la séance : 20 h

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 17 septembre 2019 n'appelle aucune observation, il est approuvé à l'unanimité.

MARCHÉS FORMALISÉS SIGNÉS dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil Municipal au Maire conformément à la délibération du 28 mars 2014 :

NEANT



MARCHÉS A PROCEDURE ADAPTEE (MAPA) SIGNES dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil Municipal au Maire conformément à la délibération du 28 mars 2014 :

NEANT



MARCHÉS A BON DE COMMANDE SIGNÉS dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil Municipal au Maire conformément à la délibération du 28 mars 2014 :

NEANT



DEVIS SIGNES dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil Municipal au Maire conformément à la délibération du 28 mars 2014 :

Décision du 23/09/2019

Signature du devis DEVB- 037-2019 avec EUROVIA., de 6.788,62 € HT soit 8.146,34 € TTC pour la reprise de structures à Ceyssiat, la reprise de stabilisé en enrobé à la cure et point à temps manuel

Signature du devis DEVB-038-2019 avec DEGLETAGNE, de 14.349 € HT soit 17.218,80 € TTC pour l'installation de bornes de recharges électriques (déduction de la prime ADVENIR : à déduire)

Décision du 27/09/2019

Signature du devis DEVB – 039 – 2019 avec AYRTON ELECTRICITE, de 6.812,33 € HT soit 8.174,80 € TTC pour l'alimentation électrique du chauffage pour les bancs de l'église et installation d'une armoire électrique

Signature du devis DEVB – 040 – 2019 avec THERMALU ENTREPRISE, de 18.424 € HT soit 21.808,80 € TTC pour la fourniture et l'installation d'un dispositif de chauffage électrique par bancs chauffants à l'église

Décision du 01/10/2019

Signature du devis DEVB-041-2019 avec DIFCO, de 4.089,68 € HT soit 4.907,62 € TTC pour l'achat d'un chariot intégral de lavage et de ménage pour la reprise en régie du ménage de l'école primaire

Signature du devis DEVB-042-2019 avec AINTEGRA, de 6.900 € HT soit 8.280 € TTC pour la mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre de l'aménagement de l'impasse des Frênes

Décision du 07/10/2019

Signature du devis DEVB-043-2019 avec ETS VERDET, de 6.168 € HT soit 7.401,60 € TTC pour la reprise des pieds de façades + peinture soubassements des immeubles du centre bourg

Décision du 15/10/2019

Signature du devis DEVB-044-2019 avec ETS EUROVIA, de 12.870 € HT soit 15.444 € TTC pour la reprise de voirie à Charbillat

Décision du 21/10/2019

Signature du devis DEVB-045-2019 avec ETS AMS, de 8.560,30 € HT soit 10.272,36 € TTC pour le marquage en peinture routière

Décision du 28/10/2019

Signature du devis DEVB-046-2019 avec ETS CARRIER, de 3.333,64 € HT soit 3.535,83 € TTC pour le changement des fenêtres de toit et habillage de poutre – logement impasse du Four

Décision du 18/10/2019

Signature du devis DEVB-047-2019 avec ETS DOLIOT, de 3.755 € HT soit 4.506 € TTC pour la pose de décorations de Noël et la fabrication d'un nouveau support sur la façade de la mairie.



DELIBERATION 2019059 : ACTION SOCIALE – ATTRIBUTION DE CHEQUES CADEAUX NOEL 2019

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer des CADO'Chèques proposés par la Banque Postale :

- d'une valeur de **165 Euros** par agent à l'ensemble du personnel communal titulaire ou stagiaire ayant travaillé au cours de l'année 2019 ainsi que les stagiaires non rémunérés dont le stage a duré au moins 3 semaines,
- d'une valeur de **140 Euros** par agent contractuel ayant travaillé à temps complet sur une période supérieure ou égale à 8 mois sur l'année 2019,
- d'une valeur de **80 Euros** par agent contractuel ayant travaillé à temps complet sur une durée inférieure à 8 mois sur l'année 2019,
- d'une valeur de **40 Euros** par enfant jusqu'à l'âge de 11 ans pour le personnel communal ayant travaillé en 2019.

DELIBERATION 2019060 : CONCOURS DU RECEVEUR MUNICIPAL – ATTRIBUTION DE L'INDEMNITE DE CONSEIL 2019 – Période du 01/04/2019 au 31/12/2019

Le Conseil Municipal décide à la majorité de demander le concours du receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable, définies à l'article 1^{er} de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983,

Il décide par 18 VOIX POUR et 1 CONTRE que l'indemnité, calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel précité, s'élève à un montant de 561.70 € Brut pour la période du 01/04/2019 au 31/12/2019 et sera attribuée à M. Luc MICHEL, comptable public de la Trésorerie d'Oyonnax.

DELIBERATION 2019061 : CONCOURS DU RECEVEUR MUNICIPAL – ATTRIBUTION DE L'INDEMNITE DE CONSEIL 2019 – Période du 01/01/2019 au 31/03/2019

Le Conseil Municipal décide à la majorité de demander le concours du receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable, définies à l'article 1^{er} de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983.

Il décide par 18 VOIX POUR et 1 CONTRE que l'indemnité, calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel précité, s'élève à un montant de 187.23 € Brut pour la période du 01/01/2019 au 31/03/2019 et sera attribuée à M. Michel PRIORE, comptable public de la Trésorerie d'Oyonnax.

DELIBERATION 2019062 : OUVERTURE DE CREDITS 2020 AVANT VOTE DU BUDGET

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter les crédits ci-après, et s'engage à reprendre ces ouvertures de crédit lors de l'adoption de chacun des budgets primitifs de l'exercice 2019.

BUDGET GENERAL (Code perception 21400)		
Opération	Libellé	Montant TTC en €
081	VOIRIE et RESEAUX	150.000
089	TRAVAUX EGLISE	150.000
118	TRAVAUX BATIMENTS DIVERS	200.000
139	BOIS ET FORET	5.000
142	ACQUISITION IMMOBILIERE	400.000
159	ECLAIRAGE PUBLIC/SYNDICAT D'ELECTRICITE	60.000,
170	MOBILIER ET MATERIEL SCOLAIRE	10.000
172	MOBILIER MAIRIE	3.000
173	MATERIEL de BUREAU et INFORMATIQUE	3.000
174	AUTRE MATERIEL DIVERS	25.000
175	MATERIEL OUTILLAGE DE VOIRIE	10.000
191	VEHICULE DE TRANSPORT	16.000
205	CIMETIERE	5.000
211	RESTAURATION PETIT PATRIMOINE	10.000
217	ABORDS CIMETIERE ET TEMPLE	2.000

Opération	Libellé	Montant TTC en €
219	MATERIEL SPORTIF	2.000
222	RESTAURATION TERRAIN DE SPORTS	20.000
226	ACCESSIBILITE BATIMENT	20.000
227	ACCESSIBILITE VOIRIE	3.000
228	AMENAGEMENT CŒUR DU VILLAGE	100.000
229	RESTAURATION DU TEMPLE	2.000
233	AMENAGEMENT STRUCTURES LA VIGNETTE	1.500
235	DEFENSE INCENDIE	10.000
238	AMENAGEMENT EXTENSION MAIRIE	25.000
239	CONSTRUCTION CENTRE EQUESTRE	20.000
240	CONSTRUCTION D'UN MUSEE ARCHEOLOGIQUE	30.000

DELIBERATION 2019063 : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU CLUB PHOTOS – ANNEE 2019

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 300 € à l'association CLUB PHOTOS en compensation du travail réalisé et des frais engagés pour les photos aériennes.

DELIBERATION 2019064 : TARIF SERVICE FUNERAIRES AU 01/01/2020

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de maintenir les tarifs ci-après au 1er janvier 2020 :

SERVICE FUNERAIRE	DUREE		TARIF
CIMETIERE	CONCESSIONS TERRAIN	15 ans	200 €/emplacement
		30 ans	300 €/emplacement
COLOMBARIUM	URNE CASE de 40x40x40 cm	15 ans	200 €
		30 ans	300 €
ANCIEN COLOMBARIUM	URNE	15 ans	150 €
CAVURNES	CONCESSIONS	15 ans	200 €
		30 ans	300 €

DELIBERATION 2019065 : TARIFS RECEPTION DES SALLES COMMUNALES AU 01/01/2020

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de maintenir les tarifs ci-après au 1er janvier 2020 et précise que la salle de l'Oignin sera ajoutée à la liste des salles mises à disposition des associations et du public.

	Salle polyvalente La Vignette	Salle de l'étage La Vignette	Salle du stade (foot)	Salle Place de l'Eglise	Salle de l'Oignin
Associations locales de la commune	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit

	Salle polyvalente La Vignette	Salle de l'étage La Vignette	Salle du stade (foot)	Salle Place de l'Eglise	Salle de l'Oignin
Personnes de la commune	400 €	150 €	130 €	200 €	200 €
Comités d'entreprise de la commune	400 €	150 €	130 €	200 €	200 €
Associations extérieures à la commune	400 €	150 €	150 €	200 €	200 €
Personnes extérieures à la commune	800 €	400 €	350 €	500 €	500 €

DELIBERATION 2019066 : TARIFS DU SERVICE VAISSELLE AU 01/01/2020

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de maintenir les tarifs ci-après au 1^{er} janvier 2020 :

<u>DESIGNATION DU MATERIEL</u>	<u>TARIF DE PERTE/CASSE/DETERIORATION</u>
COUVERTS	2 €
AUTRES ARTICLES DE VAISSELLE	4 €

DELIBERATION 2019067 : TARIFS SERVICE RECEPTION – LOCATION DE MATERIEL AU 01/01/2020

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de maintenir les tarifs ci-après au 1^{er} janvier 2020 :

<u>DESIGNATION DU MATERIEL</u>	<u>TARIF DE PRET</u>
1 chapiteau (6 m x 4 m)	100 €
1 table et 2 bancs	5 €

DELIBERATION 2019068 : TARIFS DU MUSEE ARCHEOLOGIQUE APPLICABLE AU 01/01/2020

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'appliquer les tarifs ci-après pour le musée archéologique au 1^{er} janvier 2020 :

I - OFFRE CULTURELLE PERMANENTE - TARIFS INDIVIDUELS

1- TARIFS - DROITS D'ENTREE AU MUSEE

NATURE DES TARIFS	DROIT D'ENTREE AU MUSEE (Visite libre)
Adulte (plein tarif) – ticket ROSE	2 € / personne
Jeune jusqu'à 18 ans – ticket BLEU	GRATUIT

Personnel des musées, enseignants préparant une visite scolaire – ticket BLEU	GRATUIT
Etudiants, demandeurs d'emploi (tarif réduit accordé sur présentation de justificatifs) – ticket JAUNE	1 € / personne (tarif réduit)

2- TARIFS – LES ACTIVITES DU MUSEE

ACTIVITES	TARIF
VISITE GUIDEE ADULTE – ticket ROSE	3 € / personne
VISITE GUIDEE – DE 18 ANS – ticket JAUNE	GRATUIT
ATELIERS PEDAGOGIQUES – ticket BLEU	2 € / enfant

A noter : Les ateliers pratiques proposés par le musée s'adressent au jeune public dès 4 ans et ce jusqu'à 15 ans

3- TARIFS – LES ACTIVITES EXCEPTIONNELLES DU MUSEE

ACTIVITES EXCEPTIONNELLES	TARIF
PLEIN TARIF – ticket ROSE	5 €
TARIF REDUIT – ticket BLEU	2 €

4 TARIFS – « ANNIVERSAIRE AU MUSEE »

ACTIVITES	TARIF
VISITE DU MUSEE + ATELIER PEDAGOGIQUE	5 € / enfant

A noter : A partir de 6 ans

II - OFFRE CULTURELLE PERMANENTE - TARIFS GROUPES

NATURE DES TARIFS	Droit d'entrée au musée (visite libre)	Visite commentée « Au temps d'Isarnodurum »	Visite guidée	Ateliers pédagogiques	Enquête archéologique
Groupes scolaires (écoles primaires, collèges, lycées)	GRATUIT	Forfait de 265 € (cf. tarif du prestataire)	1 €/élève	2 €/élève	1 €/élève
Ecole d'Izernore	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT

Centres de loisirs	GRATUIT	Forfait de 265 € (cf. tarif du prestataire)	1 €/élève	2 € / élève	1 € / élève
Centre de loisirs « Les Grillons »	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Groupe de visiteurs handicapés	GRATUIT		GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Groupe adulte hors scolaires et centres de loisirs	1,50 €/personne		3€ /personne	3 €/personne	

III - MUSEE SERVICE PRESTATION - TARIFS DIVERS

CONFERENCES		
INTERVENTIONS SPECIFIQUE OU CONFERENCE	TARIF FORFAITAIRE	FRAIS DE DEPLACEMENT
SITE D'IZERNORE	80 €	NÉANT
AUTRES COMMUNES	80 €	BARÈME DE L'ADMINISTRATION

IV - MUSEE SERVICE BOUTIQUE – OBJETS ET OUVRAGES

1 - OBJETS

DESIGNATION	TARIF
CRAYON A PAPIER (Embout denier)	3 €
CRAYON A PAPIER (Logo musée)	2 €
LAMPE A HUILE – PEGASE	8 €
LAMPE A HUILE – ROSACE	8 €
PORTE-CLE AVEC LOGO DU MUSEE	3 €

2 - OUVRAGES

DESIGNATION	TARIF
L'ARCHEOLOGIE A PETIT PAS / JUNIOR	6.80 €
LES ROMAINS A TRES PETITS PAS / JUNIOR	6.80 €

LES GAULOIS A TRES PETITS PAS / JUNIOR	6.80 €
LES GAULOIS A PETITS PAS / JUNIOR	12.90 €
LES ROMAINS A PETITS PAS / JUNIOR	12.70 €
CATALOGUE DU MUSEE	GRATUIT

3 - OUVRAGES EN DEPÔT VENTE

DESIGNATION	TARIF
D'IZARNODURUM à IZERNORE (au bénéfice du SOU des ECOLES D'IZERNORE)	15 €
LA PREHISTOIRE DANS L'AIN – Au temps des chasseurs- cueilleurs (Patrimoine des pays de l'Ain)	19 €
DES PREMIERS PAYSANS A LA CONQUETE DE LA GAULE - Néolithique et Protohistoire dans l'Ain (Patrimoine des pays de l'Ain)	19 €
LE GALLO ROMAIN DANS L'AIN (Patrimoine des pays de l'Ain)	14 €

DELIBERATION 2019069 : HBA – APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)

Le conseil Municipal, décide à la majorité, par 17 voix POUR et 2 ABSTENTIONS, d'émettre un avis FAVORABLE sur le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) du 12/11/2019 relative aux compétences de Haut-Bugey Agglomération, notamment :

- Conservatoire à rayonnement départemental d'Oyonnax,
- Assainissement incluant la « Gestion des eaux pluviales » dans le cadre de l'extension de périmètre de l'agglomération (communes de l'ex. Communauté de Communes Plateau d'Hauteville)
- Fonds de Solidarité Logement (FSL)

DELIBERATION 2019070 : MANDAT SPECIAL AU MAIRE : CONGRES DES MAIRES 2019

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de donner un mandat spécial à Monsieur Michel COLLETAZ, Maire d'Izernore, à l'occasion de sa participation au 102^{ème} congrès des maires et des présidents d'intercommunalités qui s'est tenu à Paris du 18 au 21 novembre 2019.

Le Conseil Municipal accepte de prendre en charge les frais de transport et d'hébergement (hôtel et repas) inhérents à ce mandat spécial.

DELIBERATION 2019071 : DUREE D'AMORTISSEMENT DES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer à cinq ans la durée d'amortissement des subventions d'équipement enregistrées aux comptes 204.

DELIBERATION 2019072 : CONVENTION DE SERVITUDE AVEC ENEDIS POUR L'AMELIORATION DE LA QUALITE DE LA DESSERTE ET DE L'ALIMENTATION DU RESEAU ELECTRIQUE AU CONTOUR SUD IV

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser M. le Maire à signer la convention avec ENEDIS permettant l'amélioration de la qualité de la desserte et de l'alimentation du réseau électrique, secteur Contour Sud IV.

DELIBERATION 2019073 : VALIDATION DU PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL (PSC) DU MUSEE ARCHEOLOGIQUE D'IZERNORE

Le Conseil Municipal décide à la majorité, PAR 17 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION, de valider le Projet Scientifique et Culturel du musée archéologique d'Izernore afin de faire évoluer ce lieu et d'adresser un exemplaire la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et au service des Musées de France.

PERSONNEL COMMUNAL

Le Conseil Municipal est informé de la stagiairisation de M. Julien DARME au musée archéologique d'Izernore et de l'accès au grade d'ATSEM de Mme Clarisse FAVRE à la date du 07/10/2019.

FINANCES

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de maintenir le taux de la taxe d'aménagement à 1 % au 1^{er} janvier 2020.

VIE SCOLAIRE et PERISCOLAIRE

Ecole : Le Conseil Municipal prend connaissance du compte rendu du conseil d'école du 7 novembre 2019.

Grillons :

Des problèmes récurrents de stationnement ont été constatés aux abords de l'école et des Grillons. Les services techniques sont allés régulièrement faire de l'information aux usagers, mais les incivilités persistent. Les services de gendarmerie ont été informés et une verbalisation sera mise en place si nécessaire.

Les travaux devraient être terminés courant janvier et le stationnement devrait rentrer dans l'ordre.

VIE ASSOCIATIVE

Le Conseil Municipal prend connaissance des remerciements du département de l'Aude et du suivi de la remise en état des routes et bâtiments après le versement d'une subvention exceptionnelle après les inondations qui ont dévasté cette région en octobre 2018.

VIE CULTURELLE

Journées Européennes du Patrimoine : retour sur la fréquentation qui a été très satisfaisante.

Environ 1100 personnes ont participé à la manifestation et d'une manière générale le public a apprécié l'utilisation du temple et a pu profiter des lieux.

H.B.A.

Le Conseil Municipal prend connaissance du bilan d'activité de Haut-Bugey Agglomération

SEMCODA

Le Conseil Municipal prend connaissance du rapport de l'Assemblée Spéciale Communes

TRAVAUX

Cœur village :

Pragnères : parking + trottoirs en finition cette semaine

Marquage au sol temporaire (définitif au printemps)

Plantations : mi-décembre

Réception des travaux avant le 16/12/19

Eglise :

Chauffage en cours d'installation, en fonctionnement pour mi-décembre

Chemin Intriat à Grange du Mont : ruisseau de Fontany

Vu avec le SR3A : à curer

Sur Belloire :

Alimentation centrale photovoltaïque : travaux pour février/mars 2020 : accès à revoir

QUESTIONS DIVERSES

Recrutement domaine médical : Envoi d'une annonce au SNJMG (Syndicat National des Jeunes Médecins Généralistes).

Projet espace commercial : à ce jour, procédure suspendue, mais en attente de propositions. Une demande des administrés et des commerçants est toujours d'actualité.

Urbanisme :

Le conseil municipal se positionne sur un questionnement de HBA quant au PLU : sur Ceyssiat, maintien en zone 2AU pour certaines parcelles, de même que maintien en zone AP (agricole non constructible) pour des parcelles en cœur de village.

Incivilités :

Constat de plusieurs attaques personnelles vis-à-vis de M. le Maire sur les réseaux sociaux.

De plus, des propos injurieux ont été tenus, sur un panneau, vis-à-vis du Conseil Municipal et des ouvriers qui réalisent les travaux.

Un plainte déposée en gendarmerie, enquête en cours.

Le portillon de l'ancienne gendarmerie reste ouvert en permanence, il sera fermé avec un cadenas pas les services techniques

Une recrudescence de vols a été constatée sur le secteur, un appel à la vigilance sera fait auprès de la population via le site et par mail.

Vidéosurveillance : le dossier est en préfecture

Distribution des sacs poubelles : permanences les samedis 11, 18 et 15 janvier 2020 de 9h à 12h aux locaux communaux.